

La politique socio-culturelle de la transcription: La question du français louisianais

Présence francophone, no. 43 (1993): 47-62

Barry Jean Ancelet

Il existe depuis longtemps un débat animé parmi les ethnologues concernant les meilleures méthodes de rendre les phénomènes dialectaux en transcription (c.f. Preston 1982; Fine 1983; Preston 1983). Les deux côtés de cette polémique représentent la problématique de tout chercheur en tradition orale qui essaie de rendre en écrit les histoires et les chansons qu'il a enregistrées. Dans certains cas, les conteurs et les chanteurs sont membres d'une communauté sans tradition écrite. Dans ces communautés, les folkloristes parfois ont fait un travail de linguiste, et d'autres fois ont travaillé avec des linguistes pour produire ou au moins adapter une forme écrite pour des langues antérieurement sans système d'écriture. Dans d'autres cas, les conteurs et chanteurs peuvent être d'une communauté lettrée, mais sans l'habitude d'écrire leurs histoires et leurs chansons. Même dans ces cas, certains chercheurs ont joué à la linguistique pour rendre en écrit les particularités du parler de leurs informateurs. Même dans un contexte tout à fait moderne, peu de conteurs traditionnels peuvent écrire leurs propres histoires aussi bien qu'ils les racontent. En plus, ils savent instinctivement que parler et écrire sont deux processus complètement différents. Alors ce travail retombe souvent entre les mains du folkloriste.

Le premier grand problème de la transcription se trouve dans l'impossibilité de rendre un événement oral entièrement en écrit. Il y a aussi des questions linguistiques qui s'imposent. La transcription la plus méticuleuse, qui rend chaque son, chaque hésitation, chaque reprise, peut être difficile voire ennuyeux à lire. Or, une transcription plus souple qui se permet d'interpréter est souvent basée sur des jugements de valeur qui peuvent gêner les puristes. Et parfois les textes destinés à rendre une prononciation variante peuvent finir par être des jeux de mots pour le lecteur qui n'a pas entendu la version orale. Certains auteurs choisissent d'utiliser surtout dans les dialogues une méthode d'écrire qui rend une idée de la prononciation des personnages. (Ong) Mais la transcription ethnologique ne devrait pas errer entre la littérature et la linguistique. Cette article explorera la relation entre la linguistique et la transcription dans le monde francophone et surtout en Louisiane pour illustrer le rôle de la transcription dans le passage de l'oral à l'écrit.

Un texte transcrit doit pouvoir fonctionner même dans l'absence du conteur. Certains auteurs choisissent d'utiliser une graphie qui suggère la prononciation, soit parce que leurs textes doivent servir de dialogue pour la radio ou le théâtre, soit parce qu'ils veulent communiquer au lecteur que le narrateur parle différemment. Or, dans les transcriptions sans but linguistique ou littéraire il s'agit plutôt de communiquer le plus directement possible le message du parleur. Les tours de force que l'on trouve dans les transcriptions dialectales ne font que confondre pour le lecteur un message qui était à l'origine tout à fait clair pour l'auditeur. Les transcripteurs doivent se poser quelques questions de base avant de réaliser un texte. Est-ce qu'il s'agit des sons ou des idées? Est-ce que la forme visuelle de la langue dérange le message?

Toute transcription est problématique. Il est impossible, strictement parlant, de saisir la tradition orale sur la page dans toute sa complexité. Certains ont fait un effort admirable pour inclure autant d'information contextuelle que possible, y compris pauses, rires, gestes, et réactions. Mais après un certain point, ce style de transcription devient

confus et se lit comme un scénario compliqué. Du point de vue du lecteur, les transcriptions les mieux réussies sont peut-être celles qui se limitent à un niveau d'intermédiaire, se limitant au message et aux aspects contextuels essentiels.

Dans le monde francophone, le problème de la transcription se complique d'autant plus avec l'influence importante des institutions de standardisation, telle que l'Académie Française. Pendant ces deux derniers siècles, on a mené une campagne bien délibérée en France afin d'éliminer les patois et les dialectes régionaux. On devait se conformer à l'accent et à la langue de l'Ile-de-France et ses environs. Tout ce qui était différent était une erreur. Pour indiquer que quelque chose diffère du standard, on dit, "Cela ne se dit pas" ou bien "Ce n'est pas du français," comme si la variété était exclue de la langue.

Or, l'émergence de la littérature québécoise et acadienne (y compris le Goncourt d'Antonine Maillet) aussi bien qu'un nouvel intérêt pour la décentralisation linguistique en France ont finalement commencé à changer cette optique. Certains chercheurs se sont intéressés au patrimoine français, ce qui mène à un renouvellement des études en tradition orale et ethnologie. Au début des années 1970, Jean-Claude Bouvier a formé le Centre de Recherches méditerranéennes sur les Ethnotextes, l'Histoire Orale et les Parlers régionaux (le CRÉHOP) à l'Université de Provence (Aix-Marseille I). Par les voies de l'anthropologie et de la linguistique, cette équipe a redécouvert l'étude de ce qui s'appelle le folklore en Amérique du nord. Leur but est aussi d'influencer la culture contemporaine en fournissant des éléments du patrimoine aux artistes, aux écrivains, aux cinéastes, et surtout aux enseignants (Bouvier et al 1980:97), recyclant ainsi la culture traditionnelle par la voie des institutions établies. Et malgré le nombre de linguistes qui font partie du CRÉHOP, les "Conventions pour la transcription des ethnotextes," décrites dans leur manifeste *Tradition orale et identité culturelle*, demandent des transcriptions "en graphie normalisée," tout en préservant la morphologie et le lexique (Bouvier et al 1980:133). C'est à dire, les textes doivent être transcrits mot à mot, se servant de la graphie française. Les directeurs du CRÉHOP ont invité les linguistes à étudier les textes, mais ils ont précisé que ce genre d'étude, quoiqu'intéressant and important, ne devait pas nuire à l'étude du contenu des textes. En somme, la règle semble être: si l'on veut étudier la langue elle-même, on peut utiliser une approche purement linguistique; autrement, la méthode de transcription de doit pas brouiller le message du texte.

Si les Français ont redécouvert la valeur de la tradition orale aux années 1970, les Canadiens français l'apprécient depuis très longtemps. Marius Barbeau et Luc Lacourcière au Québec et Germain Lemieux en Ontario ont guidé plusieurs générations à étudier sérieusement le folklore de leurs régions. Au Québec, la préservation du patrimoine était une affaire d'identité sociale, culturelle et politique. Les folkloristes ont aidé le Québec à se définir en fournissant une banque d'information sur le passé et les traditions. Les premiers chercheurs au Québec et en Ontario ont transcrit pour rendre la prononciation. Menacée par la dominance de l'anglais, la société considérait la langue un élément essentiel de son identité, et on cherchait à préserver le parler traditionnel par une graphie non-standardisée. Malheureusement, cette graphie rendait presque impossible la lecture de ces textes. Le débat linguistique a dépassé l'ethnologie pour se faire entendre dans le monde littéraire où certains écrivains québécois cherchaient à se distinguer des Anglophones en écrivant en français aussi bien que des Français de France en insistant sur une écriture dialectale qu'on a appelé le joul (d'après la prononciation régionale de

cheval). Presque toutes les études de la série Les Archives de Folklore, publiée par l'Université Laval, avaient des transcriptions du même genre, destinées à rendre la prononciation dialectale. Par exemple,

Oui. Correct. A s'habille tout comme quand qu'a s'a mariée, a s'habille tout en jôleries qu'alle avait sur elle, pis toutes les colliers de parles, pis tout ce qu'i a eu moyen de mettre sur elle, pis elle sort ave' lui. (Schmitz 1972:214)

“A” représente la prononciation du pronom “elle,” avec la voyelle initiale très ouverte et le [l] finale tombé, malgré le fait que “a” est normalement la conjugaison du verbe “avoir” au présent à la troisième personne du singulier. Quelques mots plus tard, l'interlocuteur a évidemment prononcé le [l] final devant la voyelle puisqu'il paraît dans la transcription “alle.” Plus tard encore, on voit “elle” en position d'objet de la préposition “sur.” Voilà trois graphies pour le même mot. “Pis” représente la réduction à une simple voyelle dans “puis.” Normalement “pis” désigne la mamelle d'une femelle en lactation, ou bien le neutre de “pire.” “Parles” représente la prononciation de “perles.” “I” représente le pronom masculin à la troisième personne du singulier. “Ave” indique que le [k] final du mot “avec” est tombé. Autre part dans ce même travail, on trouve “Moi, is m'avant envoyée ici vous dire ça.” (Schmitz 1972:119) “Is” remplace le pronom “ils” pour indiquer que l'interlocuteur avait laissé tomber le [l], mais on se demande s'il a prononcé le [s] indiqué dans la transcription. “Avant” est utilisé à la place d' “avont,” une ancienne forme du verbe “avoir” à la troisième personne du pluriel au présent, probablement pour indiquer l'ouverture de la voyelle. Le problème est que le mot “avant” a un autre sens en français.

Il y a eu une tendance semblable de vouloir représenter l'aspect socio-culturel dans la transcription des dialectes français du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Certains chercheurs ont essayé de justifier les particularités du français acadien en traçant l'histoire des mots et des expressions (Poirier 1964 & 1977; Maillet 1971). Plusieurs transpositeurs de la tradition orale en Acadie ont choisi de rendre la prononciation en écrit. Le passage suivant est tiré de l'étude de Catherine Jolicœur, *Le vaisseau fantôme* (1970):

Le feu-du-mauvais-temps, on l'a vu plusieurs fois, i'a un bonne escousse de ça, j'él'vais ma famille dans c'temps-là. On l'avait vu par en bas. Une soirée, j'm'avais l'vée pour les enfants. P'is j'ai l'vé les rideaux. I' avait une grande lueur, i' était su'l bord du cap, i' était assez gros. Ah, mon Dieu, j'ai baissée les rideaux, j'ai dit: “I' est rendu su'l'cap!” (295)

Quand elle a publié *Les plus belles légendes acadiennes* (1981), Jolicœur s'était décidé comme beaucoup d'autres folkloristes francophones de publier des “transcriptions” retravaillées. Les grands éditeurs prétendent qu'ils ne peuvent pas placer des collections de la tradition orale dans le marché pédagogique sans récrire et corriger les textes. Les enseignants insistent que la transcription d'un français non-standard nuit à l'éducation des étudiants qui sont en classe pour apprendre le contraire. Dans “Mémoires d'homme,” la collection qu'il dirigeait chez les Éditions Quinze, Jean-Pierre Pichette a fait un effort de résoudre ce problème en formulant une méthode qui régularisait la graphie tout en conservant la transcription mot-à-mot (Pichette, in Laforte 1978:11-18).

Mais même les Presses de l'Université Laval, qui autrefois avaient insisté sur une transcription verbatim, publient maintenant les collections de folklore seulement si les transcriptions sont retravaillées pour être acceptables dans le contexte des écoles. Ce remaniement ne s'arrête pas à la graphie. On y trouve des changements aux niveaux lexicale, syntaxique et stylistique. Dans un appendice aux *Plus belles légendes acadiennes*, Jolicœur nous donne des exemples de sa transcription directe pour quelques-unes des histoires de la collection. Comparez le passage suivant de la transcription originale:

C.J.: Parlaient des lutins aussi?

Inf: Hein, i parliont des lutins ben sûr, pour les chevaux. Les chevaux couriont dehors, ça paraît qu'les chevaux *traveliont* dehors, i les *watchiont* pis quand i arriviont i'eux mettiont *back* la couvarte toute su leu dos, toute pareil, pis i trassiont des petites couettes pour mettre les pattes, ça c'était conté qu'c'était les lutins. C'est pas les lutins qui *driviont* c'était moi.

C.J.: Les chevaux étaient tressés?

Inf: Ben sûr, i étaient trassés, n'importe qui qui s'peigne pas.

C.J.: Les vieux disaient qu'ils tressaient ça pour se mettre les pattes.

Inf: Pour s'mettre les pattes dedans, ça c'était encore un autre histoire.

C.J.: Comme des étriers...

Inf: Ah oui... (Jolicœur 1981: 238-239)

avec le texte récrit dans la collection:

Ils parlaient des lutins, bien sûr! Les chevaux couraient dehors et les lutins les surveillaient. Quand les chevaux arrivaient, ils leurs mettaient la courverture sur le dos. Ils racontaient que les lutins tressaient des petites couettes pour y mettre leurs pattes... (Jolicœur 1981: 48)

On peut y trouver plusieurs changements importants. Tous les anglicismes sont éliminés. Des mots et des phrases entières sont changés. Le texte récrit donne l'impression que toute l'information est venue de l'informateur, mais certaines idées ont été suggérées par le folkloriste. Le texte récrit est considéré comme étant pédagogiquement acceptable; l'original ne l'est pas. En plus des conjugaisons variantes et des anglicismes, celui-ci est basé sur une graphie non-standard pour rendre la prononciation. Mais la forme visuelle de l'histoire est en grande partie le résultat des décisions prises par Jolicœur; l'informateur y figure peu. Il l'a dit; elle l'a écrit.

Dans le sud de la Louisiane, la transcription de la tradition orale implique un certain parti pris, que le transcripateur l'admette ou non. Le créole parlé par les Créoles noirs dans certaines régions ressemble au Créole parlé dans les Antilles. Là, les linguistes, les pédagogues et les écrivains œuvrent depuis longtemps pour réaliser un code écrit qui distingue le créole du français. Sans entrer dans ce débat, la question du français cadien est tout à fait différente. La plupart de ce que disent les Cadiens peut être rendu en écrit en se servant de la graphie française, même si les Cadiens ne l'ont pas fait eux-mêmes. Au début de ce siècle, l'effort d'éliminer le français en Louisiane a compliqué une situation socio-linguistique déjà complexe. Pour devenir Américains, les

Cadiens devaient rejeter la langue française et la culture qu'elle servait à communiquer. On a dénoncé le français cadien comme étant un dialecte qui ne méritait pas d'être préservé.

Le système scolaire a entrepris l'éducation de la masse des Cadiens et des Créoles noirs en 1916, et a tout de suite banni la langue française des écoles, même des terrains de récréation. Donc il n'y a pratiquement pas de tradition littéraire en français parmi ceux qui parlent le plus couramment le français. Leur langue est restée coincée exclusivement au niveau de l'oralité. Par conséquent, les transcriptions des folkloristes et des linguistes représentent une partie importante de la forme écrite du français de la région. Ironiquement, ces gens lettrés ont souvent contribué à une image négative des francophones de Louisiane par le désir bien placé de rendre à l'œil la prononciation des interlocuteurs.

À travers les années, beaucoup de linguistes se sont servis de la tradition orale d'expression française en Louisiane pour leurs travaux (cf. Read 1931; Ditchy 1932; Phillips 1936). Plusieurs étudiants de maîtrise et de doctorat ont aussi produit des études linguistiques (cf. Parr 1940; Voorhies 1949; Guilbeau 1950). Un conte ou une chanson peuvent isoler l'interlocuteur pendant de longs passages à la fois, ce qui est plus facile à étudier qu'un dialogue qui peut être rapide et contenir beaucoup d'ellipses. En même temps, certains folkloristes ont aussi produit des transcriptions de la tradition orale pour leurs interprétations. Les transcriptions d'Alcée Fortier étaient basées en partie sur un désir de rendre la prononciation et l'accent des conteurs. Elles sont si bien réussies qu'elles sont pratiquement impossible à lire. Dans le premier conte de sa collection *Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation* (1895), Fortier a transcrit l'ouverture suivante:

Ein jour Compar Lapin et Compar Bouki té apé voyagé ensemble... Ta oua comme ma rangé yé tout les dé tout à l'haire.”

Pour indiquer le son ouvert du nasal [œ], Fortier a écrit *ein*. Les liquides [l] et [r] tombent souvent en position finale, alors *jour* devient *jou* et *ensemble* devient *ensembe*. *Té* et *apé*, ostensiblement d'*était* et *après*, sont devenus des indicateurs en créole. Même s'il n'y a pas de différence dans la prononciation des deux, Fortier a insisté sur *compar* au lieu de *compère*. Sans comprendre que *ta* est l'indicateur du futur, il est difficile de déterminer que *oua* représente que le [v] de *voir* est disparu. *Haire* demande au moins un peu de bonne fortune pour arriver à *heure*, surtout dans ce contexte déjà confus. Il n'est pas surprenant que les transcriptions de Fortier n'ont jamais servi de but éducatif aux niveaux élémentaire ou intermédiaire. On les a reprises, réécrites en français standard, dans une collection qui devait servir de lectures (St. Martin et Voorhies 1980).

Les chercheurs qui ont travaillé sur le conte francophone en Louisiane pendant ce siècle n'ont pas réussi à créer un standard écrit pour plusieurs raisons dont la variabilité des transcriptions aussi bien que le manque de lecteurs lettrés en français. Dans la méthode qu'elle a utilisé pour transcrire les contes qu'elle avait collectionnés dans la paroisse Avoyelles, Corinne Saucier changeait l'épellation des mots pour indiquer une prononciation dialectale et utilisait surtout des apostrophes pour indiquer des ellipses (Saucier 1956). Dans sa transcription de "Roçlore," une variante du "Maître voleur" raconté par Victor Gaspard, on trouve le passage suivant: "Ne fois i n'avait 'n homme

qui s'appelait Roçlore. I restait presque collé cheu le roi..." (Saucier 1956:143). *'Ne, i, 'n,* et *cheu* n'existent pas dans la langue française. Le lecteur doit deviner qu'ils représentent *une, il, un,* et *chez*. Elle a publié sa collection en version originale dans la série professionnelle *Memoirs of the American Folklore Society*, mais la seule publication populaire et accessible de ces mêmes contes était *Folk Tales from French Louisiana* (1972), dans laquelle ils paraissent exclusivement traduits en anglais. De même pour la collection de Calvin Claudel qui a publié la version originale de ses contes dans une série d'articles (cf. Claudel 1944:287-299), mais son livre *Fools and Rascals* (Claudel 1978) contient seulement des traductions en anglais.

Dans les transcriptions d'Elizabeth Brandon, faites pour sa thèse de doctorat à Laval (1955), on trouve le passage suivant: "Il n'y avait pas d'femmes ici. Ils ont fait v'nir des femmes à ces hommes-là." Les deux ellipses indiquées par des apostrophes ont eu lieu dans des positions où le bon usage demande qu'on laisse tomber le *e* muet. Dr. Brandon aurait probablement prononcé ces phrases exactement comme l'informateur, mais puisqu'elle est lettrée, elle n'aurait pas indiqué les mêmes ellipses en écrit. Brandon a publié certaines parties de sa thèse dans la revue *Bayou* (1955), mais encore une fois, les transcriptions originales des textes qu'elle avait cueillis n'ont pas servi au public francophone en Louisiane.

Il est important de signaler que ces folkloristes ne faisaient que suivre la mode académique du temps. Néanmoins, l'effet de ces transcriptions basées sur une orthographe non-standard était de confirmer l'impression que les Cadiens et les Créoles noirs parlaient un français bizarre qui ne suivait pas les règles. Ceci a aussi servi à confirmer au système d'éducation que les dialectes du français en Louisiane étaient si différents du "bon français" qu'ils ne méritaient pas d'être préservés, même si cela voulait dire qu'ils allaient être remplacés par l'anglais.

À travers les années, chercheurs et journalistes sont venus de tous les coins, y compris la France, le Québec, la Belgique, même l'Angleterre et l'Allemagne et d'autres parties des États-Unis pour étudier la langue et la culture francophones de Louisiane. On en a réalisé films et disques, livres et articles de presse, programmes de télévision et de radio. Plusieurs ont considéré la Louisiane francophone comme un endroit pittoresque, voire exotique, ce qui se voit dans leurs transcriptions. Qu'ils le voulaient ou non, ces chercheurs ont réalisé des études qui portaient un jugement de valeur négative sur le français de la région. Trop souvent faites sans une bonne connaissance de la culture de base, ces études contiennent parfois des erreurs remarquables au niveau de la compréhension aussi bien que de l'interprétation. Le cinéaste français Jean-Pierre Brunot, dans son film *Dedans le sud de la Louisiane* (1972) qui est autrement excellent, a dû transcrire la chanson de Clifton Chenier "Laisse le bon temps rouler" pour les sous-titres. Dans un passage, il a transcrit "I took a can," alors que Clifton a chanté "Hé tout quelqu'un!" prononcé bien sûr à sa façon. De tels malentendus ne sont pas limités à la transcription. Dans son livre *Cadjins et créoles en Louisiane* (1986), Patrick Griolet a fait plusieurs fautes par page. Par exemple, dans sa transcription de la chanson "La valse des bambocheurs" de Dewey Balfa, il offre le passage suivant:

Hé! Bébé! J'approche pas de ta maison
Parce que là j' vas pleurer
Comme si c'était la Pentecôte

En disant à ta maman:

“C’est vot’ fille moi j’ai besoin.” (Griolet 1986:218)

alors que Dewey a chanté:

Hé! Bébé! Chaque fois je pars de la maison

Les enfants se mettent à pleurer.

Ça me suit jusqu’à la porte de cour

En disant, “Cher papa,

Fais pas ça. Viens donc nous joindre.” (Balfa:Swallow 6011)

À cause de l’effort systématique depuis le début de ce siècle d’éliminer le français dans l’état, on est rendu à ce qui pourrait être les dernières générations de francophones en Louisiane. Afin de renverser cette désintégration, on a créé le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) en 1968. Chargé de la préservation et même de la régénération de la langue française en Louisiane, le CODOFIL a commencé par importer des instituteurs de la France, du Québec, de la Belgique, de la Suisse, et même de la Tunisie pour enseigner dans les classes élémentaires.

Dès le début du mouvement français en Louisiane, des questions concernant l’utilisation du français cadien élicitaient une réponse standard des membres du CODOFIL: “Pourquoi devrait-on perpétuer l’ignorance du français en enseignant le français cadien? Il s’agit là d’une langue orale qui n’a même pas de grammaire, qui n’a même pas de forme écrite.” Ce genre de réponse faisait partie d’une apologie émotionnelle qu’on utilisait afin de détourner ceux qui critiquaient l’importation des enseignants et le développement de méthodes pédagogiques basées sur le français “standard.” Il est important de rappeler que ces méthodes avaient déjà des matériaux d’instruction. On n’avait donc pas besoin d’en inventer. Défaire deux des trois parties de la réponse classique était assez facile. D’abord, toutes les langues sont orales. Cela ne veut pas dire qu’on ne peut pas aussi les écrire. D’autre part, une grammaire, qu’elle soit codifiée ou pas, est à la base de toute langue. Le français cadien, comme toutes les langues, est basé, a priori, sur des règles et conventions sans lesquelles il n’y aurait pas de communication. La troisième partie de la critique, concernant le manque de forme écrite, a pris un peu plus longtemps. Il fallait réaliser des textes écrits pour pouvoir la contredire.

Pour beaucoup de gens, l’héritage d’une langue doit s’établir sur papier. Pendant le dix-huitième et le dix-neuvième siècles, il y avait une littérature d’expression française en Louisiane parmi les Créoles français. Relativement peu de Cadiens ont appris à lire et écrire le français pendant ce temps pour des raisons socio-culturelles et économiques. Aucun ne l’a appris quand l’anglais est devenu la seule langue officielle de l’instruction en 1916. Par conséquent, la grande majorité de Cadiens sont restés illettrés dans la langue de leur héritage. Pourtant le français des Cadiens ne diffère pas plus du français “standard” que beaucoup d’autres variantes régionales, surtout parmi des interlocuteurs d’un niveau social et culturel semblable. Même si un Cadien ne peut pas écrire lui-même ce qu’il dit, cela ne veut pas dire que ce qu’il dit ne peut pas être écrit, avec quelques négociations pour représenter des changements lexiques et syntactiques. La plupart des chercheurs qui s’intéressent au français cadien sont aujourd’hui à peu près d’accord sur la

question de l'orthographe. Le français cadien étant une variante régionale de la langue française, il a le droit de prendre sa place dans le monde francophone.

Pendant beaucoup d'années, ce raisonnement n'a pas réussi parce que ces proponentes essayaient de discuter leurs théories linguistiques avec des politiciens qui s'intéressaient plutôt aux besoins de relations publiques de l'affaire. Président du CODOFIL, James Domengeaux, ancien membre du Congrès américain, surveillait de près le mouvement français. La présence du Québec, qui avait ouvert un bureau à Lafayette en 1969, le rendait conscient des problèmes que la langue avait engendrés dans la Belle Province. Il comprenait très bien que la langue pouvait être source de confrontation sociale et il prenait grands soins pour éviter toute controverse linguistique. Mais la question s'est posée inévitablement avec l'importation des enseignants étrangers. Et la question est devenu encore plus compliquée à cause du contexte socio-culturel. Il fallait d'abord éliminer le stigmate du français cadien parmi plusieurs générations à qui on avait soigneusement appris qu'il fallait abandonner aussi vite que possible cette langue méprisante.

En 1977, James Donald Faulk a publié *Cajun French I*, ce qui a brassé considérablement les affaires. Autrement plein d'information culturelle et linguistique, ce livre manquait une seule chose: une orthographe française. Faulk a choisi de ne pas inclure une colonne en français à côté de celle en anglais et celle en code de prononciation, développée par Faulk et basée sur le système phonétique de l'anglais. Il expliquait assez obliquement, "On le lit en anglais et ça sort en français." Son désir était bien placé. On avait grand besoin d'une méthode pour enseigner le français louisianais en Louisiane. Mais on peut très bien rendre en écrit la façon que les Cadiens disent "Il est en train de réparer sa voiture" par "Il est après arranger son char," même si ce n'est pas le vocabulaire et la syntaxe du français "standard." Faulk proposait par contre "Eel a ahpre ahronja son shahr" (Faulk 1977:150), ce qui aurait fini par orpheliner le français cadien et rendre impossible toute communication par écrit avec le reste du monde francophone. Et typiquement pour éviter ce genre d'isolement, on cherche une *lingua franca* qui est de plus en plus l'anglais.

La situation du français en Louisiane est des plus graves. Depuis la création du CODOFIL, on a fait de grands efforts afin de préserver cet héritage linguistique si fragile. La langue est un déterminant culturel très important, mais en même temps aucune langue existe dans un vide culturel. Les premiers efforts du CODOFIL ont nécessairement importé des éléments de culture et de style avec les enseignants, intimidant les Cadiens et les Créoles et les repoussant vers le même coin où les avaient mis les anglophones. Ceci a fait remarquer l'ethnologue Alan Lomax pendant une réunion de la Société louisianaise de folklore en 1980 que le CODOFIL avait peut-être fait autant de mal que de bien. Depuis ce temps, certains ont fait des efforts pour générer des matériaux et des méthodes d'instruction aussi bien que des instituteurs natifs qui sont culturellement et linguistiquement sensibles au contexte louisianais.

Afin de développer de nouvelles méthodes convenables pour enseigner le français en Louisiane, les activistes culturels et les spécialistes pédagogiques se tournent à la tradition orale pour des ressources. À cause de la disparité des styles de transcription dans le passé, on se rend compte qu'il faudrait standardiser une forme écrite avec une grammaire descriptive basée sur le bon usage cadien. Cette grammaire prendrait en considération certaines négociations nécessaires pour rendre la variation du français

“standard” aux niveaux lexicque et syntactique. Mais la graphie serait basée sur la langue française autant que possible. Pour ce faire, certains principes s’imposent:

1. N’éliminer rien. On doit écrire tous les mots de l’interlocuteur, sauf quand il est évident qu’il se reprend afin de se corriger oralement.
2. N’ajouter rien. On doit éviter d’ajouter des mots pour remplir le discours de l’interlocuteur (cf. l’absence du *ne* du négatif et du *que* comme pronom relatif).
3. Éviter d’inventer. On doit utiliser la graphie française autant que possible. On ne doit faire aucun changement d’orthographe seulement pour représenter la prononciation de l’interlocuteur (cf. *table* prononcé [tab] ou *quoi* prononcé [ko]). Si un mot ne se trouve pas dans le dictionnaire ordinaire, chercher dans un dictionnaire étymologique ou bien un dictionnaire de la région (cf. *pirogue*, *bayou*, *chaoui*). Si on ne le trouve toujours pas, chercher dans une référence historique sur la langue française (cf. *cil* pour *celui/celle*, *asteure* pour *maintenant*). Faire son possible pour préserver les principes et l’esprit de la grammaire française en développant des changements syntactiques nécessaires (cf. *je vas* pour *je vais*, *t’as* pour *tu as*, l’élimination du pronom relatif dans *C’est l’homme j’ai vu hier*). Inventer soigneusement en consultation avec d’autres chercheurs seulement si une forme préexistante ne peut pas être identifiée (cf. la différence entre l’adverbe *bien* et l’interjection *bein*).

Pour voir ces règles appliquées, on peut consulter, par exemple, les entrevues transcrites dans *Makers of Cajun Music/Musiciens cadiens et créoles* (Ancelet et Morgan 1984) ou bien dans la section sur la tradition orale dans *Cajun Country* (Ancelet, Edwards et Pitre 1991). En voici un extrait de celle-ci:

La chasse-galerie (Stanislaus Faul, dit Tanisse, Cankton)

La chasse-galerie, c’est un homme qui avait été à la messe dimanche matin, tu connais. Et l’église était dans la prairie. Et il y a quelqu’un avec des chiens qui les avait suit. La messe était juste bien commencée, les chiens ont sorti au ras de la porte ayòu il était assis avec un lapin, à courser un lapin. Il a sorti dehors et il a parti à la course derrière lui aussi et il est après galoper toujours.

C’est ça ils ont appelé la chasse-galerie. Pendant des années, il a galopé sur la terre, mais asteur, il peut plus. Ça va dans l’air, ça. Mon père et mon beau-frère ont resté un soir un arpent avant de rentrer dans la savane à l’écouter passer. “Hou, hou, hou,” ils écoutaient, comme si c’était des cloches et des chaînes. Supposé, il passe dans chaque pays tous les sept ans. (216)

Il est évident que la tournure de phrase aussi bien que certains éléments de vocabulaire (*ayòu*, *juste*, *asteur*) et de grammaire (*il a sorti*, *il est après galoper*) ne sont pas du français académique. Mais il s’agit néanmoins d’un français qui n’est pas impossible à comprendre, surtout si on n’a pas à deviner à cause de l’orthographe.

Il est important de comprendre que ceci n’empêche pas l’auteur d’utiliser un dialecte visuel dans un but littéraire. Il s’agit ici plutôt des chercheurs qui écrivent ce que leurs informateurs leur ont raconté. Cet effort sera nécessairement basé sur des enregistrements de la langue telle qu’elle est vraiment parlée. Il faut néanmoins tenir en

compte le fait que certains interlocuteurs n'ont pas eu l'occasion de bien apprendre le français de leurs aïeux. Il est bien de se baser autant que possible sur un français cadien bien parlé. Un certain jugement de valeur de la part du chercheur est inévitable. Certains disent que ceci aura l'effet d'imposer un standard artificiel sur le français cadien autrefois très varié. D'autres répondent que, si nous ne pouvons pas trouver une solution équitable à ces problèmes, nous retomberons inévitablement dans un avenir anglophone. La linguistique fait partie de la politique culturelle. En Louisiane, comme ailleurs, le français sera comme on le parlera et comme on l'écrira. Et tout cela dépend de qui le parlera et qui l'écrira.

Œuvres citées

- Ancelet, Barry Jean, Jay Edwards et Glen Pitre. 1991. *Cajun Country*. Jackson: University Press of Mississippi.
- Ancelet, Barry Jean, et Elemore Morgan, Jr. 1984. *The Makers of Cajun Music/Musiciens cadiens et créoles*. Austin: University of Texas Press; et Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Bouvier, Jean-Claude, et al. 1980. *Tradition orale et identité culturelle: Problèmes et méthodes*. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Brandon, Elizabeth. 1955. *La Paroisse de Vermillion [sic]: Mœurs, dictons, contes et légendes*. Thèse de doctorat, Université Laval.
- Carrière, Joseph Médard. 1937. *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*. Evanston and Chicago: Northwestern University Press.
- Claudel, Calvin. 1944. Louisiana Tales of Jean Sot and Bouqui and Lapin. *Southern Folklore Quarterly* 8:287-299.
- _____. 1978. *Fools and Rascals: Louisiana Folktales*. Baton Rouge: Legacy Publishing Company.
- Dedans le sud de la Louisiane*. 1972. Un film par Jean-Pierre Brunot, couleur, 16mm., 58 minutes.
- Ditchy, J.K., éd. 1932. *Les Acadiens louisianais et leur parler*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Faulk, James Donald. 1977. *Cajun French I*. Abbeville, Louisiana: Cajun Press, Inc.
- Fine, Elizabeth. 1983. In Defense of Literary Dialect: A Response to Dennis R. Preston. *Journal of American Folklore* 96:321-330.
- Fortier, Alcée. 1895. *Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation*. American Folklore Society, Memoirs, vol. 2. Boston.
- Griole, Patrick. 1986. *Cadjins et créoles en Louisiane*. Paris: Éditions Payot.
- Guilbeau, John. 1950. *The French Spoken in Lafourche Parish, Louisiana*. Thèse de doctorat. University of North Carolina, Chapel Hill.
- Jolicœur, Catherine. 1970. *Le Vaisseau fantôme: Légende étiologique*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- _____. 1981. *Les plus belles légendes acadiennes*. Montréal: Stanké.
- Maillet, Antonine. 1971. *Rabelais et les traditions populaires en Acadie*. Québec: Presses Universitaires de l'Université Laval.

- Parr, Una M. 1940. A Glossary of the Variants from Standard French in Terrebonne Parish, With an Appendix of Popular Beliefs, Superstitions, Medicines and Cooking Recipes. Thèse de maîtrise. Louisiana State University, Baton Rouge.
- Phillips, Hosea. 1936. *Étude de parler de la paroisse Évangeline (Louisiane)*. Paris: Librairie E. Droz.
- Pichette, Jean-Pierre. 1978. Notre transcription. In *Menteries drôles et merveilleuses: Contes traditionnels du Saguenay*, éd. Conrad Laforte, pp. 11-18. Montréal: Éditions des Quinze.
- Preston, Dennis R. 1982. 'Ritin' Fowklower Daun 'Rong. *Journal of American Folklore* 95:304-326.
- _____. 1983. Mowr Bayud Spellin': A Reply to Fine. *Journal of American Folklore* 96: 330-339.
- Poirier, Pascal. 1964 et 1977. *Glossaire acadien*. Moncton: Université de Moncton.
- Read, William. 1931. *Louisiana-French*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- St. Martin, Gérard Labarre, et Jacqueline Voorhies. 1980. *Écrits louisianais du dix-neuvième siècle*. Baton Rouge: Louisiana State University Press.
- Saucier Corinne. 1956. *Traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane*. American Folklore Society, Memoirs, vol. 47, Philadelphia.
- _____. 1972. *Folk Tales from French Louisiana*. Baton Rouge: Claitor's Publishing Division.
- Schmitz, Nancy. 1972. *La Mensongère (conte-type 710)*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Voorhies, Edward T. 1949. A Glossary of Variants from Standard French in St. Martin Parish, Louisiana, Followed by Some Folklore. Thèse de maîtrise, Louisiana State University, Baton Rouge.